



PERFORM
- m'a formé -

Programme de formation : Habilitation électrique H1, H1V, H2, H2V, HC : Travaux HT (HTA) – Recyclage

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Réaliser en sécurité des travaux et des consignations sur des installations en haute tension dans le respect des prescriptions de la nouvelle norme NF C 18-510.

PRÉ-REQUIS : Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions, avoir plus de 18 ans et avoir déjà une connaissance en BT et HT

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 1 à 8 personnes maximum par groupe

Validité : 3 ANS

DURÉE : 2 jours (14h) : tronc commun + HT

LES POINTS ABORDÉS :

Retour d'expériences

Partie théorique :

Connaître l'évolution de la réglementation sur la sécurité électrique applicable aux électriciens (décret du 22 septembre 2010 et norme NF C18-510)

Identifier les dangers de l'électricité et de la haute tension, les zones à risque électrique, les niveaux d'habilitation, les documents applicables, les moyens de protection

Evaluer et prévenir des risques électriques lors des travaux en HTA

Connaître la conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique, cas de la haute tension

Prescrire des consignes de sécurité électrique dans le cadre d'opérations de consignation et de travaux, sur des installations en haute tension du domaine HTA

Réalisation de travaux pratiques :

Utiliser des équipements de protection

Simuler des chantiers (dans le cas de la préparation à l'habilitation HC, la pratique de la consignation sera réalisée sur les installations en HTA de l'entreprise)

PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne réalisant des travaux électriques et des consignations sur des installations en HTA : électriciens, chefs d'équipe et techniciens lors de travaux dans des postes HT/BT, monteurs et chefs d'équipe de réseaux électriques et d'éclairage public...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES, D'ANIMATION ET D'ENCADREMENT :

Vidéo projecteur, paper-board et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle de formation. Echange d'expérience avec les stagiaires, étude de cas et vidéos.

Suivie d'une séance d'exercice pratiques/de mise en situation sur sites sélectionnés et maquette formateur.

SANCTION DE LA FORMATION :

Délivrance d'une Attestation de compétence et d'un Titre d'habilitation électrique.